

TABLEAU DE BORD

Mars 2019

Les personnes inscrites au Rniam au régime agricole en janvier 2019

Mars 2019

Tableau de bord

Les personnes inscrites au répertoire national Inter-régime de l'assurance maladie (Rniam) au régime agricole en janvier 2019

DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ETUDES
ET DES FONDS

Directrice de la publication :
Nadia JOUBERT

Département "Mission Synthèses"
Responsable David FOUCAUD
foucaud.david@ccmsa.msa.fr

Rédactrice : Catherine ROUSSEAU
rousseau.catherine@ccmsa.msa.fr

Diffusion :
Claudine GAILLARD
gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr
Nadia FERKAL
terkal.nadia@ccmsa.msa.fr

Sommaire

Croissance continue des effectifs au régime des salariés agricoles.....	3
Poursuite de la baisse de la population protégée au régime des non-salariés agricoles.....	3

Les tableaux et graphiques

Tableau 1 : Personnes protégées en maladie par régime en janvier 2019	4
Tableau 2 : Personnes protégées en maladie par régime et par sexe en janvier 2019	4
Tableau 3 : Caractéristiques par régime de la population agricole inscrite au Rniam en janvier 2019.....	4
Tableau 4 : Personnes protégées en maladie par régime et par tranche d'âge en janvier 2019	5
Tableau 5 : Personnes protégées en maladie au régime des non-salariés agricoles par sexe et par tranche d'âge en janvier 2019	5
Tableau 6 : Personnes protégées en maladie au régime des salariés agricoles par sexe et par tranche d'âge en janvier 2019	6
Graphique 1 : Evolution trimestrielle des personnes protégées en maladie depuis 2014 - Focus sur le 4 ^{ème} trimestre.....	6
Graphique 2 : Evolution des effectifs des personnes inscrites au Rniam de janvier 2012 à janvier 2019.	7
Graphique 3 : Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des non-salariés en janvier 2019.....	7
Graphique 4 : Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des salariés en janvier 2019.....	8
Graphique 5 : Evolution en glissement annuel de la population protégée en maladie au régime agricole	8
Graphique 6 : Contribution à l'évolution annuelle des effectifs NSA selon la tranche d'âge depuis janvier 2014.....	9
Graphique 7 : Contribution à l'évolution annuelle des effectifs SA selon la tranche d'âge depuis janvier 2014.....	9

Télécharger les données au format Excel :



En 2018, recul atténué de la population agricole protégée en maladie sur un an

Au 2 janvier 2019, près de 3,2 millions de personnes sont protégées au titre du risque maladie. Elles se répartissent entre le régime des salariés agricoles (59,2 %) et celui des non-salariés agricoles (40,8 %).

Au cours du 4^{ème} trimestre 2018, l'évolution des personnes protégées en maladie se stabilise (+ 0,1 %, après + 0,2 % le trimestre précédent). La croissance des effectifs protégés au régime des salariés agricoles est identique à celle du trimestre précédent (+ 0,8 %). La population relevant du régime des non-salariés diminue plus fortement (- 0,8 %, après - 0,7 %).

En 2018, le recul des effectifs du régime agricole s'atténue avec - 0,2 %, après - 1,1 % l'année précédente.

Croissance continue des effectifs au régime des salariés agricoles

Avec près de 1,9 million de personnes protégées au titre de l'assurance maladie obligatoire au 4^{ème} trimestre 2018 (tableau 1), la croissance des effectifs du régime des salariés agricoles est identique à celle du trimestre précédent (+ 0,8 %) (graphique 1).

Entre janvier 2018 et janvier 2019, cette population progresse de 1,8 %, après 0,4 % à fin 2017 et 1,5 % à fin 2016. Elle retrouve une croissance dynamique observée entre 2014 et 2016¹ (graphique 5).

Toutes les tranches d'âge contribuent positivement à la croissance annuelle de l'effectif total du régime des salariés. La population protégée en maladie progresse de 1,6 % sur un an pour les 20-39 ans (27,1 % des effectifs) et de 1,1 % pour les 40-59 ans (26,7 % des effectifs). La hausse est marquée pour les 60-79 ans (+ 3,6 % sur un an) (tableau 4, graphique 7).

Après plusieurs baisses successives depuis juillet 2017, la population des moins de 40 ans est en progression de 1,6 % sur un an pour les 20-39 ans et de 2,0 % pour les moins de 20 ans. Pour ces derniers, la croissance est notamment soutenue par celle des effectifs âgés de 18 à 19 ans (+ 20,8 %), en raison de la suppression du Régime de sécurité sociale des étudiants (RSSE). La loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants met un terme à la délégation de gestion de l'assurance maladie obligatoire dont bénéficiaient les mutuelles étudiantes depuis 1948². A compter du 1^{er} septembre 2018, les étudiants restent ainsi affiliés au régime de protection sociale de leurs parents ou tuteurs légaux.

Sur un an, la croissance des effectifs du régime des salariés agricoles concerne aussi bien les hommes (+ 1,7 %, après + 0,6 % en janvier 2018) que les femmes (+ 1,9 %, après + 0,3 % en janvier 2018) (tableau 6). La population féminine âgée de 60 à 79 ans progresse fortement (+ 3,9 %) alors qu'elle recule de 1,0 % chez les 80 ans et plus (poursuite de la baisse amorcée au 4^{ème} trimestre 2014). Les hommes âgés de 20 à 39 ans (classe d'âge la plus représentée) augmentent de 1,2 %. Après une hausse continue des effectifs masculins âgés de 80 ans et plus, ceux-ci diminuent de 0,3 % au 4^{ème} trimestre 2018.

Poursuite de la baisse de la population protégée au régime des non-salariés agricoles

Au régime des non-salariés agricoles, près de 1,3 million de personnes sont protégées en janvier 2019 (tableau 1). Cette population diminue de 0,8 % au 4^{ème} trimestre, après - 0,7 % le trimestre précédent (graphique 1).

Sur un an, les effectifs relevant du régime des non-salariés agricoles diminuent de 2,9 %, après - 3,2 % l'année précédente (graphique 5). Toutes les tranches d'âge sont affectées par la baisse, à l'exception des effectifs âgés de 20 à 39 ans, en progression de 0,7 % sur un an. Avec un nombre de décès supérieur au nombre d'entrées dans le régime (actifs ou ayants droits) et un âge élevé de ses ressortissants (61,8 % d'entre eux étant âgés de 60 ans et plus - tableau 3), la structure démographique est vieillissante (graphique 3), ce qui explique principalement la baisse tendancielle de la population couverte en maladie.

Comme au régime des salariés agricoles, la population âgée de 18 à 19 ans progresse fortement sur un an (+ 21,1 %), en raison de la suppression du RSSE³ (tableau 4).

La baisse du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus contribue ainsi principalement à la diminution de la population du régime (tableau 4, graphique 6).

Dans une moindre mesure, la baisse des effectifs du régime des non-salariés agricoles s'explique également par le recul démographique des chefs d'exploitation et par le développement de l'activité professionnelle des conjoints hors du monde agricole, qui conduit à une affiliation dans un autre régime.

¹- Le dynamisme observé entre 2014 et 2016 des effectifs relevant du régime des salariés peut s'expliquer d'une part par une situation de l'emploi agricole favorable, et d'autre part par les modifications de la nature des emplois ces dernières années (succession de contrats courts permettant un maintien des droits maladie). Par ailleurs, la mise en application de la Protection universelle maladie (Puma) depuis le 1^{er} janvier 2016 peut avoir des conséquences favorables en matière d'affiliation.

²- Article 11 de la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.

³- Ibidem.

Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 janvier 2019

Tableau 1 : Personnes protégées en maladie par régime en janvier 2019

Régimes agricoles	Effectif au 2 janvier 2019	Répartition des effectifs au 2 janvier 2019	Evolution des effectifs sur l'année (janv 2019 / janv 2018)	Evolution des effectifs sur le dernier trimestre (janv 2019 / oct 2018)
Régime des salariés	1 888 189	59,2 %	+ 1,8 %	+ 0,8 %
Régime des non-salariés	1 299 075	40,8 %	- 2,9 %	- 0,8 %
TOTAL	3 187 264	100,0%	- 0,2 %	+ 0,1 %

Sources : CNAV - MSA

Tableau 2 : Personnes protégées en maladie par régime et par sexe en janvier 2019

Régimes agricoles	Effectif au 2 janvier 2019		Evolution des effectifs sur l'année (janv 2019 / janv 2018)		Evolution des effectifs sur le dernier trimestre (janv 2019 / oct 2018)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	823 163	1 065 026	+ 1,9 %	+ 1,7 %	+ 0,8 %	+ 0,8 %
Régime des salariés	599 264	699 811	- 3,9 %	- 2,1 %	- 1,0 %	- 0,6 %
TOTAL	1 422 427	1 764 837	- 0,6 %	+ 0,1 %	+ 0,0 %	+ 0,2 %

Sources : CNAV - MSA

Tableau 3 : Caractéristiques par régime de la population agricole inscrite au Rniam en janvier 2019

	Non-salariés agricoles		Salariés agricoles	
	janvier 2018	janvier 2019	janvier 2018	janvier 2019
% femmes	46,6 %	46,1 %	43,5 %	43,6 %
% hommes	53,4 %	53,9 %	56,5 %	56,4 %
Age moyen	62,8 ans	61,6 ans	41,9 ans	41,0 ans
- femmes	67,9 ans	66,7 ans	42,5 ans	41,5 ans
- hommes	58,3 ans	57,2 ans	41,5 ans	40,6 ans
Classe d'âge la plus représentée	80-89 ans	80-89 ans	30-39 ans	30-39 ans
% individus de moins de 20 ans	9,8 %	10,0 %	20,7 %	20,7 %
dont individus de moins de 18 ans	8,7 %	8,6 %	18,4 %	18,0 %
dont individus de 18-19 ans	1,1 %	1,4 %	2,3 %	2,7 %
% individus de 60 ans et plus	62,0 %	61,8 %	25,3 %	25,4 %

Sources : CNAV – MSA

Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 janvier 2019

Tableau 4 : Personnes protégées en maladie par régime et par tranche d'âge en janvier 2019

Tranches âge	Effectif au 2 janvier 2019		Evolution des effectifs sur l'année (janv 2019 / janv 2018)		Contribution à l'évolution en points (janv 2019 / janv 2018)	
	Régime des non-salariés	Régime des salariés	Régime des non-salariés	Régime des salariés	Régime des non-salariés	Régime des salariés
Moins de 20 ans	129 683	390 903	- 1,3 %	+ 2,0 %	- 0,1	+ 0,4
dont moins de 18 ans	111 717	339 160	- 4,2 %	- 0,4 %	- 0,4	- 0,1
dont 18-19 ans	17 966	51 743	+ 21,1 %	+ 20,8 %	+ 0,3	+ 0,5
De 20 à 39 ans	101 309	511 899	+ 0,7 %	+ 1,6 %	+ 0,1	+ 0,4
De 40 à 59 ans	265 770	504 998	- 3,9 %	+ 1,1 %	- 0,8	+ 0,3
De 60 à 79 ans	395 036	367 728	- 3,1 %	+ 3,6 %	- 0,9	+ 0,7
80 ans et plus	407 277	112 661	- 3,6 %	- 0,7 %	- 1,1	+ 0,0
TOTAL	1 299 075	1 888 189	- 2,9 %	+ 1,8 %	- 2,9	+ 1,8

Sources : CNAV – MSA

Tableau 5 : Personnes protégées en maladie au régime des non-salariés agricoles par sexe et par tranche d'âge en janvier 2019

Régime des non-salariés	Effectif au 2 janvier 2019		Evolution des effectifs sur l'année (janv 2019 / janv 2018)		Contribution à l'évolution en points (janv 2019 / janv 2018)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Moins de 20 ans	63 873	65 810	- 0,8 %	- 1,8 %	- 0,1	- 0,2
dont moins de 18 ans	54 612	57 105	- 4,0 %	- 4,3 %	- 0,4	- 0,4
dont 18-19 ans	9 261	8 705	+ 23,7 %	+ 18,4 %	+ 0,3	+ 0,2
De 20 à 39 ans	23 793	77 516	+ 2,7 %	+ 0,1 %	+ 0,1	+ 0,0
De 40 à 59 ans	75 708	190 062	- 5,3 %	- 3,3 %	- 0,7	- 0,9
De 60 à 79 ans	174 244	220 792	- 5,9 %	- 0,7 %	- 1,8	- 0,2
80 ans et plus	261 646	145 631	- 3,3 %	- 3,9 %	- 1,5	- 0,8
TOTAL	599 264	699 811	- 3,9 %	- 2,1 %	- 3,9	- 2,1

Sources : CNAV – MSA

Télécharger les données au format Excel :



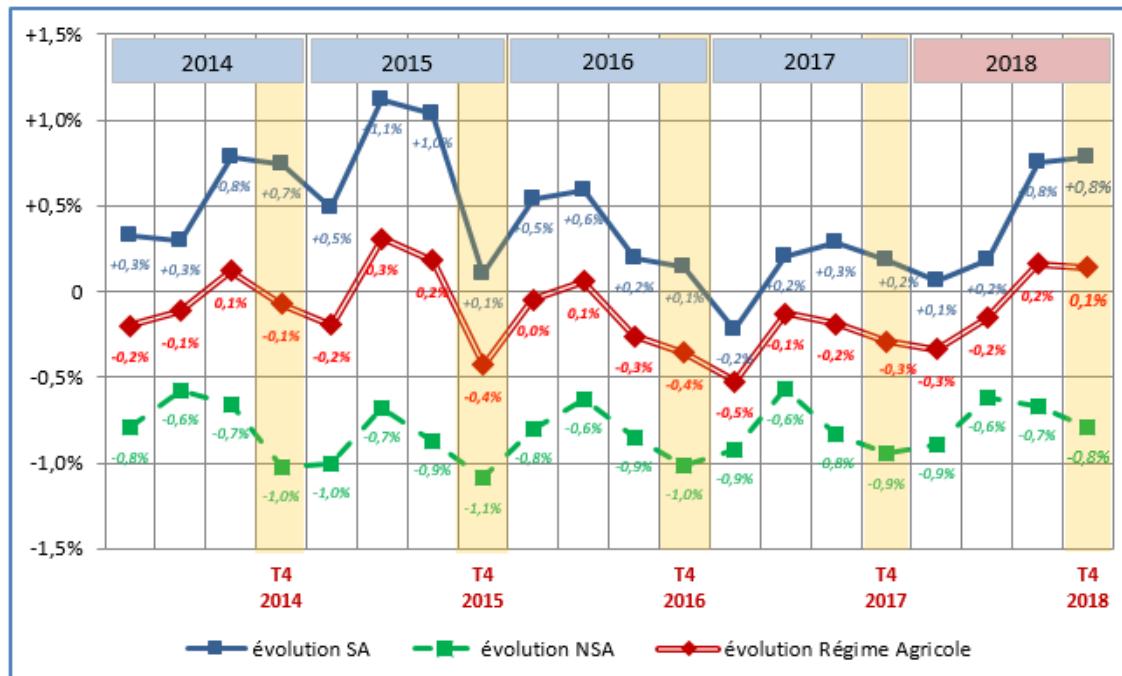
Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 janvier 2019

Tableau 6 : Personnes protégées en maladie au régime des salariés agricoles par sexe et par tranche d'âge en janvier 2019

Régime des salariés	Effectif au 2 janvier 2019		Evolution des effectifs sur l'année (janv 2019 / janv 2018)		Contribution à l'évolution en points (janv 2019 / janv 2018)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Moins de 20 ans	185 411	205 492	+ 2,1 %	+ 1,9 %	+ 0,5	+ 0,4
dont moins de 18 ans	163 923	175 237	- 0,4 %	- 0,3 %	- 0,1	+ 0,0
dont 18-19 ans	21 488	30 255	+ 27,1 %	+ 16,7 %	+ 0,6	+ 0,4
De 20 à 39 ans	197 308	314 591	+ 2,2 %	+ 1,2 %	+ 0,5	+ 0,4
De 40 à 59 ans	219 603	285 395	+ 0,9 %	+ 1,3 %	+ 0,2	+ 0,4
De 60 à 79 ans	160 912	206 816	+ 3,9 %	+ 3,3 %	+ 0,7	+ 0,6
80 ans et plus	59 929	52 732	- 1,0 %	- 0,3 %	- 0,1	+ 0,0
TOTAL	823 163	1 065 026	+ 1,9 %	+ 1,7 %	+ 1,9	+ 1,7

Sources : CNAV - MSA

Graphique 1 : Evolution trimestrielle des personnes protégées en maladie depuis 2014 - Focus sur le 4ème trimestre



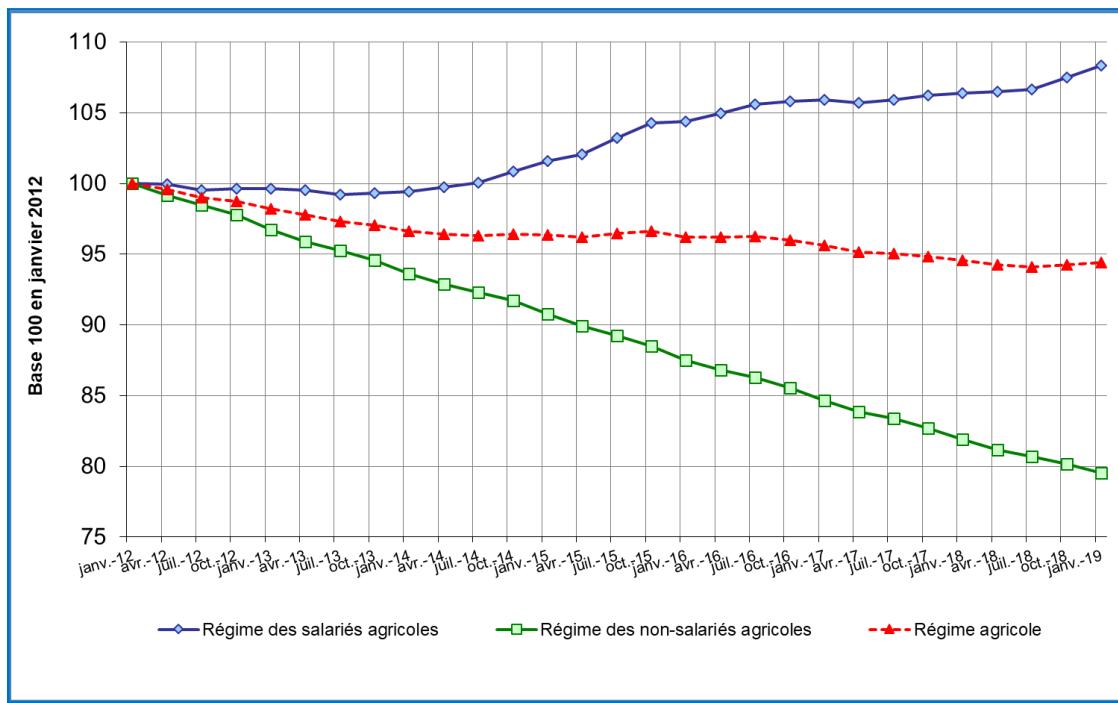
Sources : CNAV – MSA

[Télécharger les données au format Excel :](#)



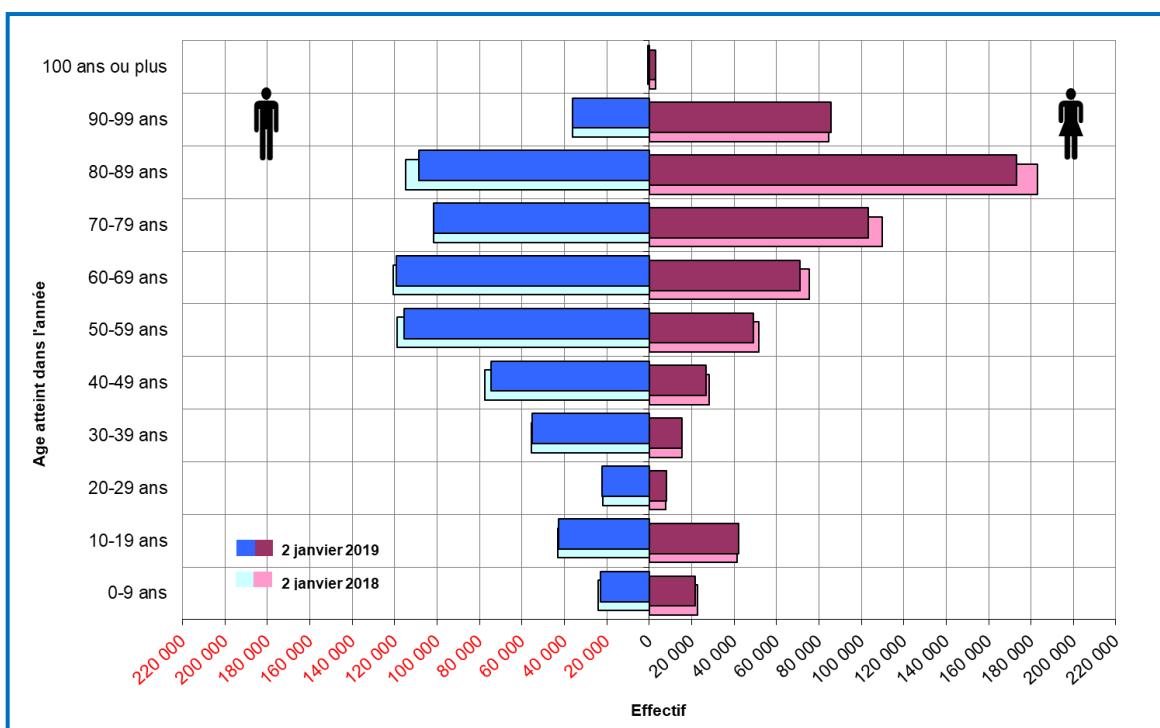
Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 janvier 2019

Graphique 2 : Evolution des effectifs des personnes inscrites au Rniam de janvier 2012 à janvier 2019



Sources : CNAV – MSA

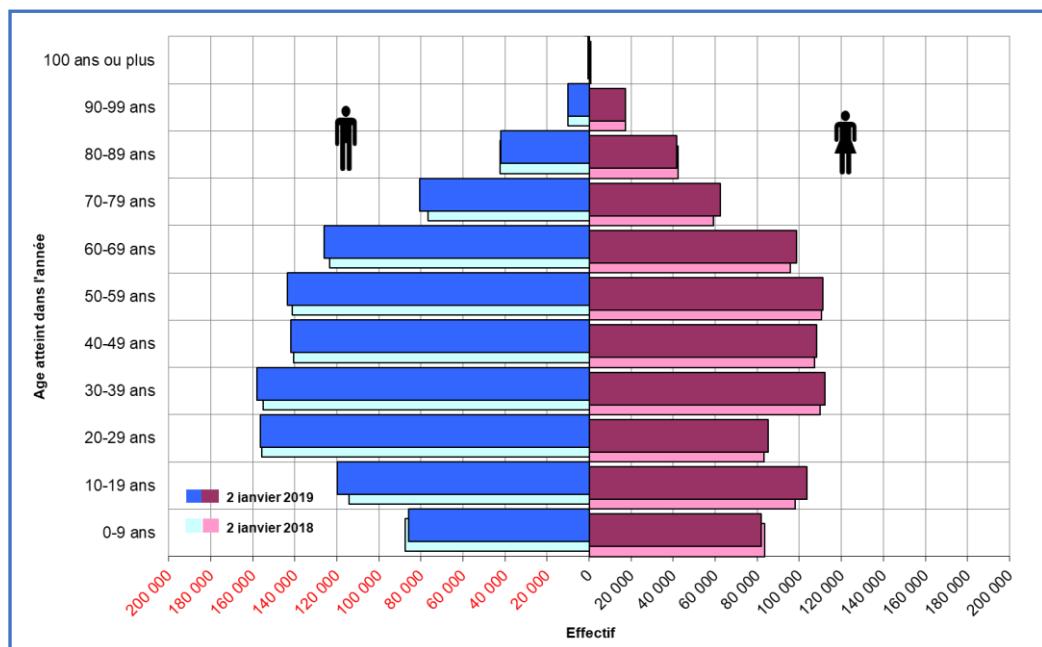
Graphique 3 : Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des non-salariés en janvier 2019



Sources : CNAV – MSA

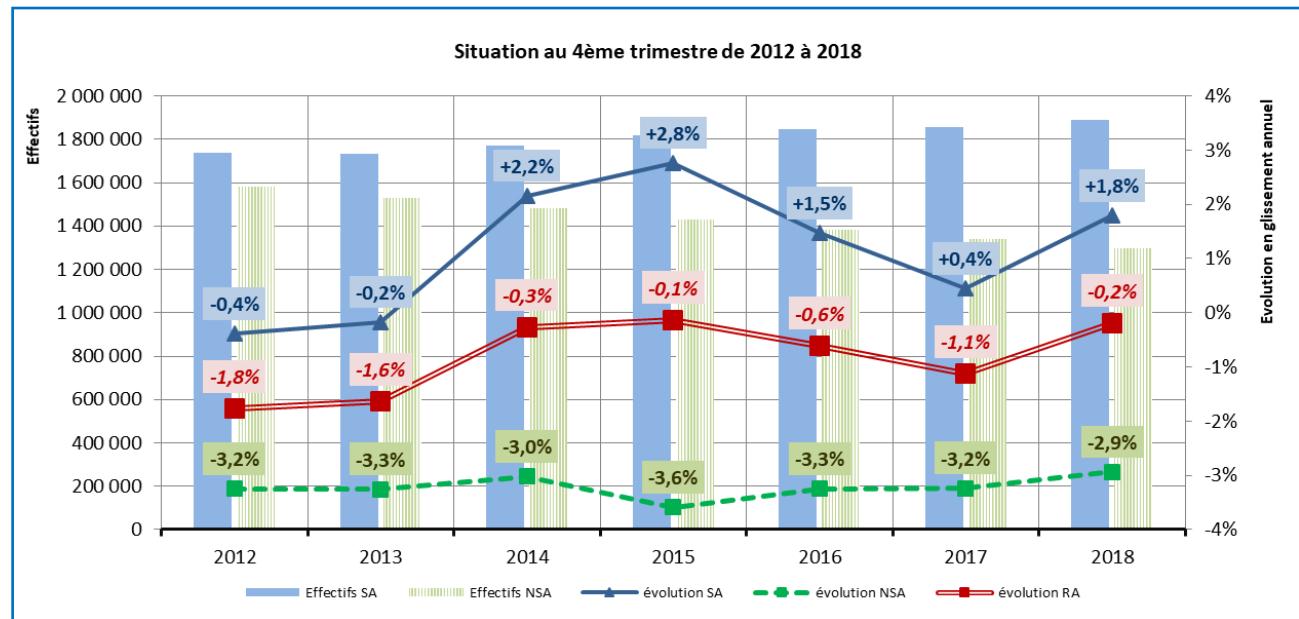
Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 janvier 2019

Graphique 4 : Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des salariés en janvier 2019



Sources : CNAV – MSA

Graphique 5 : Evolution en glissement annuel de la population protégée en maladie au régime agricole



Sources : CNAV - MSA

Télécharger les données au format Excel :



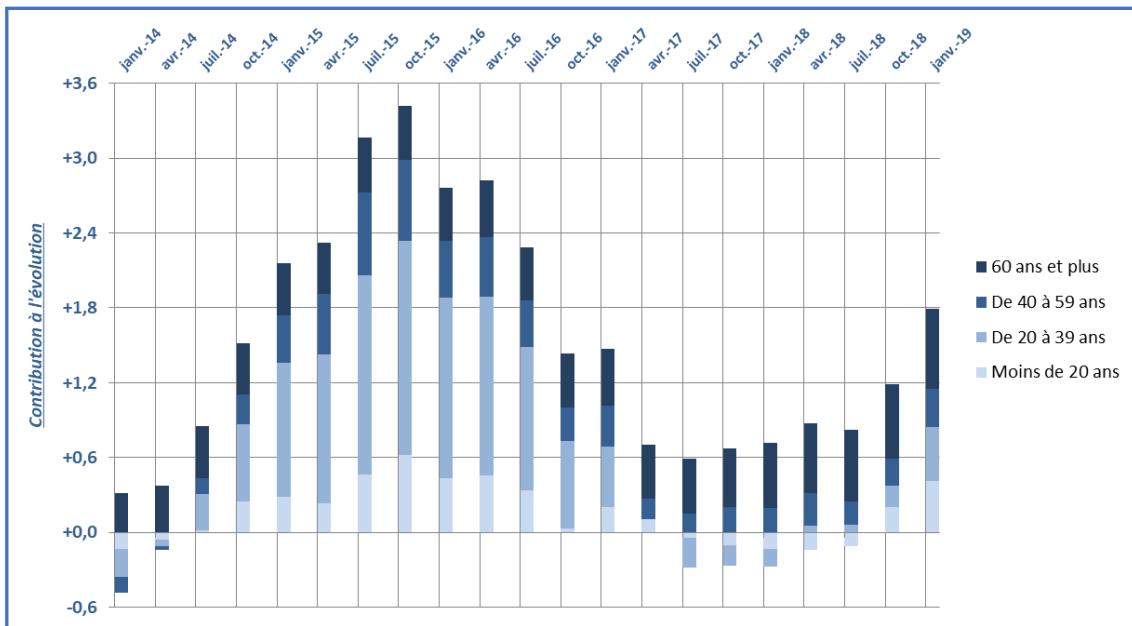
Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 janvier 2019

Graphique 6 : Contribution à l'évolution annuelle des effectifs NSA selon la tranche d'âge depuis janvier 2014



Sources : CNAV - MSA

Graphique 7 : Contribution à l'évolution annuelle des effectifs SA selon la tranche d'âge depuis janvier 2014



Sources : CNAV - MSA

Télécharger les données au format Excel :



Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 janvier 2019

Définitions

Personne protégée en maladie	Bénéficiaire de la protection sociale qui, à quel que titre que ce soit, ont droit aux prestations des régimes agricoles d'assurance maladie obligatoire. Le bénéficiaire peut être assuré ou ayant droit.
Régime des non-salariés agricoles	Jusqu'au 31 décembre 2013, la population des non-salariés agricoles pouvait être assurée soit directement auprès d'une caisse de Mutualité sociale agricole (MSA), soit auprès d'un autre assureur. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 a supprimé cette disposition. Ainsi, depuis le 1 ^{er} janvier 2014, la totalité des personnes non-salariées agricoles est assurée par les caisses de MSA.
Ouvrant droit au régime agricole	Personne affiliée de façon obligatoire à un régime agricole non salarié ou salarié de par son activité professionnelle.
Champ	<p>Les données relatives aux personnes protégées en maladie sont issues du Répertoire National Inter-Régime de l'Assurance Maladie (Rniam) et excluent les DOM. Le Rniam est alimenté par l'ensemble des régimes d'assurance maladie obligatoire.</p> <p>Sont prises en compte uniquement les personnes vivantes au 2 janvier 2019 qui sont identifiées par un numéro national d'identification correspondant au NIR (Numéro d'inscription au répertoire ou numéro de sécurité sociale). Les personnes faisant l'objet d'une immatriculation provisoire sont exclues.</p> <p>Le Répertoire National Inter-régime de l'Assurance Maladie sert :</p> <ul style="list-style-type: none">- À recenser et certifier les éléments d'identification des bénéficiaires de l'assurance maladie,- À identifier l'organisme d'assurance maladie, voire l'organisme complémentaire auquel chaque bénéficiaire est rattaché. <p>A cette fin, les informations contenues dans le Rniam sont confrontées à celles provenant respectivement du répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) tenu par l'Insee depuis 1946 qui est l'image des registres d'état civil, et des organismes gérant les régimes de base.</p> <p>Le Rniam contribue aussi aux procédures de délivrance et de mise à jour des cartes électroniques Vitale.</p> <p>Le répertoire sert enfin à des études statistiques dans les domaines sanitaire, social et démographique.</p> <p>Les données relatives aux ouvrants droits de la population agricole sont issues du Répertoire National de l'Assurance Maladie (Rnam).</p>

Méthodologie

. Age des personnes inscrites au Rniam

Le calcul de l'âge des personnes protégées ne tient pas compte du mois de naissance de l'individu. L'âge ainsi défini correspond à celui atteint par le bénéficiaire pendant l'année en cours.
Age = Année en cours - Année de naissance.

. Définition des trimestres

Les données du Rniam sont transmises chaque trimestre par les services de la CNAV à Tours. Ces données sont en date du 2^{ème} jour suivant le trimestre concerné.

1^{er} trimestre = 2 janvier au 2 avril

2^{ème} trimestre = 2 avril au 2 juillet

3^{ème} trimestre = 2 juillet au 2 octobre

4^{ème} trimestre = 2 octobre au 2 janvier

Sigles cités :

CNAV	:	Caisse nationale d'assurance vieillesse
DOM	:	Département d'outre-mer
MSA	:	Mutualité sociale agricole
NIR	:	Numéro d'inscription au répertoire
NSA	:	Non-salarié agricole
PUMa	:	Protection universelle maladie
RA	:	Régime agricole
Rnam	:	Répertoire national de l'assurance maladie
Rniam	:	Répertoire national inter régime de l'assurance maladie
RSSE	:	Régime de sécurité sociale des étudiants
SA	:	Salarié agricole

MSA Caisse Centrale	Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds
19 rue de Paris	Directrice de la publication, Nadia JOUBERT - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr
CS 50070	Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr
93013 Bobigny Cedex	Rédactrice : Catherine ROUSSEAUX - rousseaux.catherine@ccmsa.msa.fr
	Diffusion : Claudine GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr
	Nadia FERKAL - ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr

